Département de Vaucluse

MAIRIE DE GORDES 1 Place du Château 84220 GORDES



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le dix juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans son lieu habituel, sous la présidence de Monsieur Richard KITAEFF, Maire.

Présents:

Josepha ROCAGEL, Gaël FLORENT, Marie-Thérèse MACK, Bernard BIRRO, Sylvie GAULIS, Patricia WEBER, David TONNA, Romain FERRARI, Roland ICARD, Carole MANNLEIN, Valérie DI MEGLIO, Isidro ALONSO DE QUINTANILLA, Pascale GUILLEN, Ondine PONCE.

Absents excusés :

Jean VERRIER, donne procuration à Marie-Thérèse MACK Jean-Emmanuel FILMONT, donne procuration à Richard KITAEFF Maurice CHABERT, sans procuration. Françoise RAMBAUD, sans procuration.

Secrétaire de séance :

Ondine PONCE

Monsieur le Maire demande si le compte rendu de la séance du 12 juin 2020 appelle des remarques particulières.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu.

Monsieur le Maire invite le conseil à s'intéresser aux divers sujets mis à l'ordre du jour de ce Conseil Municipal.

1. Autorisation d'ester en justice contre X

Le Maire expose les conditions interpellantes de la prise de fonction de l'actuel conseil municipal sans transition administrative et l'informe de l'existence de suspicions sérieuses d'infractions pénales impliquant possiblement certains élus du précédent conseil municipal.

Il propose d'ester en justice contre X pour des agissements frauduleux et de désigner Maître Olivier MORICE du Barreau de Paris. Il sollicite l'accord du conseil municipal, qu'il obtient à l'unanimité des membres présents.



2. Commission communale des impôts directs

Le Conseil Municipal dresse une liste de présentation comportant douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants parmi lesquels seront désignés, par le Directeur des services fiscaux, les membres de la Commission Communales des Impôts Directs de Gordes.

Titulaires	Suppléants
WEBER Patricia	JOUVE Christiane
TONNA David	RIPERT Françoise
MACK Marie-Thérèse	PEYRON Laetitia
IMBERT Etienne	MAYARD Annelle
BUFFE Patrick	DONAT Guy
MANNLEIN Carole	GRANIER Vicenta
BORDIN Laurence	ROSIER Jean-Marc
MORAND Anne	BARBUI Albin
FLORENT Gaël	SAUTEL Claude
FREMONT Yannick	NELSON Marie
ADENAUER Karin	DELAHAYE Franck
HORARD André	MORELLO René

Cette liste est retenue à l'unanimité des membres présents.

3. Droit de récolte des truffes 2020/2021

A l'unanimité des membres présents, sauf Monsieur Gaël FLORENT, trufficulteur, à qui le Maire demande de ne pas prendre part à la délibération, le conseil municipal,

- décide que seules les personnes domiciliées dans la commune de Gordes pourront bénéficier du droit de récolte de truffes dans la forêt communale non soumise au régime forestier,
- fixe le prix de la carte de truffes à trois cent euros,
- limite la période de distribution des cartes du 15 juillet 2020 au 31 août 2020 inclus,
- précise que le droit de récolte de truffes sera permis du 15 juillet 2020 au 30 juin 2021.

4. Election des membres des Commissions Municipales

Le Maire propose au Conseil Municipal la création de quatre Commissions supplémentaires, qui seront composées de sept membres chacune, dont le Maire qui en est Président de droit :

- Commission Patrimoine et protection des espaces naturels
- Commission Culture
- Commission Stratégie touristique
- Commission Action sociale

Le Maire soumet les candidatures au vote à bulletin secret, selon le scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.



Résultats, à l'unanimité des membres présents :

- Commission Patrimoine et protection des espaces naturels :

Président : Richard KITAEFF

Vice-Présidente : Sylvie GAULIS

Membres: Isidro ALONSO

Gaël FLORENT

Josepha ROCAGEL

Bernard BIRRO

Romain FERRARI

- Commission Culture

Président : Richard KITAEFF

Vice-Président : Isidro ALONSO

Membres: Carole MANNLEIN

Sylvie GAULIS

Valérie DI MEGLIO Ondine PONCE

Pascale GUILLEN

- Commission Stratégie touristique

Président : Richard KITAEFF

Vice-Présidente : Sylvie GAULIS

Membres: Romain FERRARI

Isidro ALONSO

Carole MANNLEIN

Roland ICARD Gaël FLORENT

- Commission Action sociale

Président : Richard KITAEFF

Vice-Présidente : Josepha ROCAGEL

Membres: Ondine PONCE

Jean-Emmanuel FILMONT

Pascale GUILLEN

Carole MANNLEIN

Jean VERRIER



5. Désignation des représentants communaux au Syndicat d'Energie Vauclusien

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, rapporte la décision prise par la délibération n°22/20 du 12 juin 2020 relative à la désignation des délégués au Syndicat des Eaux Durance-Ventoux car cette désignation relève du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Il procède également à une nouvelle élection, à bulletin secret, des membres du Syndicat d'Energie Vauclusien :

- Richard KITAEFF, délégué titulaire,
- Romain FERRARI, délégué suppléant.

6. Réforme du règlement et des tarifs du stationnement sur la commune

Le Maire rappelle la problématique morphologique de Gordes relativement à la disposition des parkings de la Commune et l'insuffisance des 30 minutes gratuites proposées sur les horodateurs du centre-ville pour les Gordiens souhaitant faire leurs courses dans le village, et notamment l'impact négatif de ce temps restreint pour les commerces du village.

Il énumère trois modifications qu'il souhaite mettre en place relativement au stationnement sur la commune :

- Les 30 minutes gratuites sur les places bleues et sur l'ensemble des parkings du village sont maintenues mais les Gordiens, munis d'un macaron de stationnement, auront deux heures gratuites de stationnement sur le parking de la Poste et de la Charité Saint Eutrope afin de favoriser l'accès aux commerces ;
- Les macarons de stationnement autrefois limités à deux voitures par foyer seront dès à présent octroyés de façon individuelle, par personne et par voiture de chaque foyer.
- Le parking du cimetière sera réservé aux obsèques, aux résidents du village ainsi qu'aux commerçants.

Il informe donc le Conseil Municipal qu'il prendra prochainement un arrêté en ce sens. Il rappelle que ce dispositif sera amélioré avec le temps.

7. Participation à l'appel à projets « Labels Ecole Numériques 2020 »

Le Maire présente au Conseil Municipal l'appel à projets « Label Ecoles Numériques 2020 » émis par l'Etat, au titre des investissements d'avenir et rappelle que les écoles de la commune sont mal pourvues actuellement de matériel informatique et numérique.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal, se prononce favorablement pour que l'école maternelle La Borie et l'école élémentaire Les Amandiers participent à cet appel à projets.

8. Abrogation de la délibération n°14/20 du 24 février 2020 – Retrait de la protection fonctionnelle

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal abroge la délibération n°14/20 du 24 février 2020 et ainsi retire la protection fonctionnelle accordée à Maurice CHABERT.

9. Mise à jour du tableau des effectifs de la Commune

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de mettre à jour le tableau des effectifs de la Commune afin d'assurer la continuité administrative de la commune et pour tenir compte des contraintes nouvelles concernant les recettes publiques compte tenu de la crise sanitaire de 2020.



10. Délégation générale du Conseil Municipal au Maire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'annuler la délibération n°16/20 du 12 juin 2020 et de la remplacer par une délibération apportant plus de précisions sur des seuils particuliers.

11. Mise à jour de l'instauration du RIFSEEP

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de la mise à jour du RIFSEEP avec la modification du cadre général de la mise en œuvre de l'IFSE en revoyant à la baisse les montants maximums de cette indemnité par groupe de fonctions.

12. Convention de groupement de commandes avec LMV pour l'achat de masques de protection

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la convention de groupement de commandes avec LMV pour l'achat de masques de protection compte tenu de la situation sanitaire. Cette convention permet notamment à la Commune de réaliser des économies sur ce type d'achat.

L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 19h05.

